

Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Octobre 2022

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

L'été est fini aujourd'hui, les vacances aussi et pour certains depuis déjà longtemps,

L'été a été chaud mais il a été surtout marqué par une sécheresse exceptionnelle qui a conduit Madame la préfète du Gard à réunir fréquemment le comité sécheresse du département et à imposer des mesures exceptionnelles pour l'utilisation de l'eau dans toutes les communes de la vallée du Vidourle.

Je sais que restreindre l'usage d'une ressource que nous avons toujours considérée comme illimitée est difficile à admettre, mais soyons persuadé que les étés futurs nous imposeront des restrictions bien plus sévères et plus longues tant la ressource en eau et les besoins de la population dans notre haute vallée du Vidourle sont de plus en plus déséquilibrés lors des saisons chaudes.

Depuis ma prise de fonction persuadé qu'il s'agissait d'un défit majeur pour l'avenir, j'ai mis en priorité la gestion de l'eau potable sur notre territoire. Le fait que ce printemps et cet été qui ont été exceptionnels par la chaleur et surtout par la sécheresse aient pu être passés sans que nous manquions un seul jour d'eau même si certains jours cela a été « ric et rac », est encourageant et montre que nos actions sur la mise en qualité de nos réseaux d'AEP pendant ces 7 ans n'ont pas été vaines. Nous poursuivrons dans les années futures la régénération et la modernisation de nos installations de stockage, de transport et de traitement de l'eau. Il s'agit de travaux compliqués et chers mais qui sont un gage du bien vivre à Cros. Rien ne pourra se faire sans vous, sans la volonté commune que nous devons avoir toutes et tous de réduire nos consommations pendant la saison chaude. Ne pas planter des espèces gourmandes en eau, remplir impérativement les piscines avant la fin du mois de mai, vérifier nos installations privées avant l'été doivent être nos préoccupations majeures si nous voulons encore profiter longtemps de notre belle vallée.

Mais la gestion de l'eau ne se cantonne pas à la seule eau distribuée par les réseaux publics. Les sources et forages privés eux aussi doivent être utilisés en responsabilité car ils impactent l'ensemble de la ressource disponible. Il est temps de se remettre en tête que l'eau est un bien commun et qu'elle ne peut être accaparée pour les besoins égoïstes de certains.

Débroussailler : une obligation légale

Nous avons par bonheur également échappé sur la commune à ce fléau qui cette année a détruit des milliers d'hectares de forêts dans d'autres régions de France. Ce risque est devenu tellement important avec les sécheresses successives et le développement considérable du couvert végétal sur notre territoire que, en appuis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, (DDTM) une cartographie du risque Feu de forêt a été établie et que nous allons porter une attention particulière aux Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) afin qu'elles soient respectées avant l'été prochain. Ces OLD s'appliquent à tous les propriétaires ou locataires de maisons situées à moins de 200 mètres d'une partie boisée. C'est à dire sur la quasi totalité de la commune. Deux conseillers municipaux, Céline Deshons et Christophe Grousset sont à votre disposition pour vous conseiller dans l'application de cette obligation légale de débroussaillement.

C'est l'intérêt de tous, de tout faire pour éviter qu'un incendie puisse se développer. Notre richesse c'est notre cadre de vie alors faisons tout pour le protéger même si cela coûte quel qu'argent ou de la sueur. Même si je sais que pour beaucoup c'est compliqué, c'est néanmoins indispensable.



Des projets ambitieux mais nécessaires

Trois gros projets ont été lancés cet été, d'abord le schéma directeur de l'eau qui nous permettra de faire le point sur nos ressources et nos besoins en eau potable afin d'acter pour les 10 à 15 ans à venir les travaux que nous seront amenés à réaliser. Il y a urgence car n'oublions pas qu'en principe le 1^{er} janvier 2026 les compétences Eau et Assainissement devront, contre notre volonté mais imposés par la loi, être transférées à la Communauté de Communes Piémont Cévenol. Il est à craindre qu'à partir de ce moment les problèmes d'eau à Cros ne soient pas la priorité de notre EPCI qui aura tant de problèmes à régler ailleurs et pour beaucoup plus d'habitants.

Le deuxième projet et l'établissement de la carte communale qui permettra enfin à la commune d'avoir son document d'urbanisme propre. Persuadés qu'à plusieurs nous serions plus intelligents, nous avons décidé de réaliser ce document en étroite collaboration avec la population. Des ateliers ont été programmés afin que chacun puisse s'exprimer sur le devenir de Cros. J'avoue être un peu déçu de constater que si peu d'habitants installés depuis de très nombreuses années sur la commune, n'aient souhaité en faire partie et ainsi apporter leur pierre éclairée à l'édifice. Je sais que ce sera compliqué de concilier l'application de toutes les lois et des divers règlements applicables aux collectivités, les possibilités en ressources naturelles et budgétaires de la commune et les légitimes attentes de la population, mais ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faut continuer à éviter le débat.

Enfin la commune avec le Syndicat d'Électrification du Gard a engagé la réfection de son éclairage public qui va préserver les équilibres naturels et répondre à la charte du Parc national des Cévennes, mais aussi à un moment où le prix de l'énergie s'envole, à réduire de façon sensible nos factures d'électricité.

Ce dernier trimestre 2022 vient de débuter et en vous demandant d'être toujours prudent, je souhaite qu'il soit le meilleur possible pour chacune et chacun d'entre vous.

Le maire, Christian Clavel

NATURE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

La commune de Cros s'est engagée dans une démarche d'inventaire de la biodiversité (diversité des espèces vivantes, plantes, animaux...).



Lézard ocellé. Photo © Christophe Grousset

Il y a 2 ans nous avions proposé notre candidature à l'Office français de la Biodiversité pour réaliser ces inventaires. Notre candidature n'avait malheureusement pas été retenue. Nous souhaitons renouveler celle-ci pour l'année 2023. Cros faisant partie du Parc national des Cévennes, nous solliciterons bien évidemment son appui pour soutenir notre candidature.

L'ABC, une démarche collective

Un ABC est une démarche communale pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité de notre territoire. Il constitue une aide à la décision de notre commune afin de préserver, de valoriser notre patrimoine naturel et de sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Cet ABC a pour objectif de :

- mieux connaître la biodiversité de notre commune et identifier les enjeux spécifiquement liés;
- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales notamment par la traduction des connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire (urbanisme, carte communale).

C'est une démarche collective ou une implication des habitants est nécessaire. Cette démarche va dans le sens de notre politique de développement de l'écotourisme sur

notre petite commune : marquage des chemins communaux, achat de foncier, mise en place de panneaux explicatifs.

Si notre candidature est retenue nous ferons l'inventaire :

- des plantes vasculaires, plantes caractérisées par la présence de racines et de vaisseaux conducteurs, en fait les plantes à spores et à graines;
- des mammifères exceptés les micromammifères (rongeurs, insectivores) ;
- des reptiles ;
- des amphibiens ;
- des oiseaux ;
- des orthoptères (grillons, criquets, sauterelles);
 - des rhopalocères (papillons de jour);
 - des odonates (libellules).

En ce qui concerne le financement de ce projet, celui-ci sera pris en charge à 80% par l'Office français de la Biodiversité.

Pour avancer sur ce projet nous aurons besoin de constituer, dans un premier temps, un groupe de travail (aucune connaissance naturaliste poussée n'est requise). Si vous souhaitez faire partie de ce groupe, n'hésitez pas à me contacter.

Dans un second temps, nous organiserons une réunion publique pour vous présenter ce projet et mettre en place des sorties sur le terrain en compagnie de spécialistes avec les habitants intéressés

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Christophe Grousset

06 74 93 25 65 / christophegrousset@wanadoo.fr / https://christophe59.piwigo.com



Rollier d'Europe. Photo © Christophe Grousset

NATURE

Rivière en bon état

: CROS RÉCOMPENSÉ!

Les trois cours d'eau principaux de la commune à savoir, le Vidourle, l'Esclafar et la Valestaliere ont été labélisés *Rivière en bon état* par l'Agence de l'eau.

Ce label récompense les plus belles opérations de reconquête de la qualité des rivières et la commune et ses habitants à travers la station d'épuration communale, la réduction des rejets des particuliers par leur assainissement autonome, le refus d'utiliser des pesticides par la municipalité et un grand nombre d'habitants, la réduction

des prélèvements à partir des béals, etc. y sont pour quelque chose même si c'est l'EPTB du Vidourle qui est en première ligne pour chapauter les actions qui ont conduit à ce label.

Cinq critères sont nécessaires pour obtenir la distinction :

- la diversité biologique du milieu aquatique ;
- une pollution suffisamment faible par les substances organique ou chimiques ;
 - des prélévements d'eau maîtrisés par rapport au débit de la rivière ;
 - l'absence de dégradations physiques (digues, berges, seuil...);
 - la présence d'une gouvernance claire et efficace, garante de la pérennité de bon état de la rivière.

Il y aura lieu, en accord avec l'EPTB Vidourle et la comunauté de communes Piémont Cévenol, de communiquer sur cette belle distinction qui pourra être utilisée par tous les logeurs de la commune et qui valorise encore notre territoire.





CIVISME

INCIVILITÉ VOLONTAIRE OU BÊTISE INCURABLE ? TELLE EST LA QUESTION...

Le tri des déchets est désormais entré dans les mœurs de la plupart des foyers français en général et crousens en particulier. En bout de chaîne, il permet à la collectivité de diminuer les dépenses de traitement grâce aux filières de recyclage de mieux en mieux organisées.

Par contre, lorsque le tri est mal fait, c'est l'inverse. Les dépenses de tri ne sont plus compensées par des recettes. C'est la double peine : la collectivité paie pour du tri et du traitement sans aucune retour financier.

Mercredi 3 août, dès 8h, Gaëtan, notre agent communal alerté par le maire, a vidé un bac jaune parmi ceux situés dans le virage de Cévennes, en bas du village.

Le résultat fut sans appel. Les photos ci-dessous parlent d'elles-mêmes :

Le bac jaune destiné à recevoir les emballages et les papiers de la maison a servi de bac « fourre-tout », au grand dam des finances publiques donc de nos impôts.

Quelques explications plausibles au geste du (de l'ir-)responsable :



La déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. À vous, cher lecteur, de faire votre propre opinion de la situation. Et si, par pur hasard, vous reconnaissez quelques objets parmi ceux extraits du bac, n'hésitez pas à faire savoir à la rédaction du Crousen à quelle catégorie vous pensez appartenir.

Et, accessoirement, tous les objets de la photo pouvaient suivre une filière de recyclage à moindre frais pour les finances publiques s'ils avaient été déposés comme il se doit à la déchèterie intercommunale de St Hippolyte. C'est là, la principale morale de l'histoire...

BON À SAVOIR

DEVENIR RÉSERVISTE DANS LA GENDARMERIE

Forte de 23 000 hommes et femmes, la réserve opérationnelle de la gendarmerie renforce l'action des unités d'active et les structures de commandement. Les réservistes contribuent directement, aux côtés de leur camarades d'active, à la production de sécurité (garantir la protection des personnes et des biens, renseigner, alerter, porter secours) comme à la bonne exécution des lois.

Pour en savoir plus : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/notre-institution/generalites/nos-effectifs/reserve-gendarmerie/devenir-reserviste

VIE COMMUNALE

iHola!

IL S'EN PASSE DES CHOSES À CROS...

Alors continuons d'entretenir le lien social avec les ateliers d'aprentissage et de découverte.

Les ateliers d'informatique et d'anglais s'étant bien déroulés, 2 nouvelles animations vous sont proposées en mairie :

- Atelier **sensibilisation à l'espagnol** débutera le **lundi 24 octobre** à 14h00. Trois places sont encore disponibles.
- Atelier de saponification à froid : Mais qu'est ce que cette bête-là ? Noël approche à grands pas et vous n'avez pas encore d'idée de cadeau? Vous êtes dans une démarche zéro déchet, écologique et 100 % biodégradable et de plus économique ? Un atelier de saponification à froid, ou plus simplement la fabrication de savon et shampoing solide, basé sur une méthode ancestrale, vous est proposé le samedi 3 décembre de 10h00 à 12h00. L'intervenante de cet atelier sera Mme Pairetti. Cet atelier est conseillé à partir de 15 ans.

Vous pourrez ainsi découvrir les secrets de la fabrication d'un savon, acquérir un savoir-faire et le partager à votre tour...

Pour toute inscription et renseignements divers veuillez contacter Céline Deshons au 06 31 06 82 73.

... ET IL S'EN EST PASSÉES DES CHOSES À CROS!

L'atelier « cuisine sans cuisson », encadré par Ophélie, intervenante de l'UFCV et Anne, nutritionniste, a remporté un vif succès. Douze participants ont pris plaisir à confectionner des verrines dans la bonne humeur générale. Nous vous offrons, par ces quelques photos, un aperçu de ce moment convivial, accompagné de recettes pour les personnes n'ayant pu y assister.

Wrap jambon

Pour 1 personne. 1 tortilla, 1 tranche de jambon, crudités de saison (tomate, avocat, radis...), quelques jeunes pouces ou 1 feuille de salade, 30 g. de fromage à tartiner, 1 cs de sauce vinaigrette, citronette, mayonnaise, ketchup (au choix)...

Tartiner la tortilla avec le fromage frais en laissant un peu de place sur le contour. Placer ensuite la salade découpée puis le jambon et enfin la tomate coupée en petits dès. Arroser de sauce. Rouler comme une crêpe, enrouler dans un film alimentaire et mettre au frai. Vous pouvez la couper en rondelles avant de déguster.

Rillettes de sardines

Pour 6-8 personnes. 3 boîtes de sardines à l'huile d'olive, 2 œufs durs, 2 ou 3 cs de fromage frais, 4 cs d'oignons rouge finement émincés, 1 cc de moutarde, 1 cc de jus de citron, le zeste d'un citron, Tabasco, 5 cs de persil finement ciselé, 1/2 cc de paprika.

Placez les sardines dans un plat creux et retirez éventuellement les queues. Écalez lez œufs, hachez-les puis ajoutez-les aux sardines avec le fromage. Écrasez l'ensemble avec une fourchette jusqu'à obtenir une purée un peu grossière. Ajoutez l'oignon, le jus et le zeste de citron, la moutarde, le persil et le paprika. Ajoutez le Tabasco à votre goût et mélangez le tout. Remplir les verrines et mettre au frais avent de servir.

Verrine de pomme

Pour 1 personne. 1/2 pomme, 1/4 sachet de sucre vanillé, 2 petits biscuits (sablés bretons, speculoos...), crème Chantilly.

Faire une compote de pomme avec le sucre vanillé et un peu d'eau. Écrasez les biscuits. Placez la compote au fond de la verrine, ajoutez les biscuits, tassez bien. Placer au frais. Juste avant de servir, recouvrez de Chantilly.

D'autres projets pour début 2023 sont en cours de réflexion dont un atelier « Je cuisine avec les restes du frigo ». Toutes les idées sont les bienvenues, aussi, si vous souhaitez transmettre un savoir-faire ou qu'un thème particulier vous intéresse n'hésitez pas à le soumettre à Céline Deshons (06 31 06 82 73) afin d'étudier la faisabilité de celui-ci.



VIE COMMUNALE

CLUB RENCONTRES ET AMITIÉS DE CROS

Le club reprend ses réunions tous les jeudis à partir de 14h00. Profitez d'un moment de rencontre, d'échanges, de jeux et, bien sûr, de goûter.

Notez les animations à venir

- **Repas le jeudi 27 octobre** à 12h00 dans la salle de la mairie. N'oubliez pas de réserver (10€ pour les adhérents et 27€ pour les non-adhérents).
- **Voyage à Aix-en-Provence le jeudi 17 novembre.** Visite d'une fabrique de calissons, repas spectacle/cabaret. Réservation obligatoire (62€).
- Loto annuel samedi 19 novembre à 15h00 à la mairie. Ouvert à tous.
- Goûter de Noël le jeudi 15 décembre. Pour finir l'année en beauté.

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire : 06 78 76 44 90 ou 04 66 77 36 29.

IL SE PASSE QUOI ICI ?

LE REPAS DES AINÉS

Le jeudi 1^{er} décembre verra le retour du traditionnel repas des ainés dans la salle communale. Vous pouvez vous inscrire à la mairie à condition d'avoir plus de 65 ans, et d'être résident à Cros ou membre actif d'un club ou d'une association du village.

Vendredi 4 novembre ■ « Les supers pouvoir de la musique », film d'Arte en avantpremière. Suivi d'un échange avec les co-auteurs Laurent Mizrahi et Alexandra Martinez. Organisé par Écoute & Regard, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 7724 54.

Samedi 19 novembre ■ Loto annuel à 15h00 dans la salle communale. Organisé par le club Rencontres et amitiés de Cros. Info : 06 78 76 44 90 / 04 66 77 36 29.

Dimanche 29 novembre ■ Marché de Noël organisé par Culture & Patrimoine à Cros. De 10h00 à 18h00 à la mairie.

■ Exposition de tableaux, sculptures et dessins au temple de 10h00 à 18h00.

Vendredi 9 décembre ■ Conférence sur la carrière d'un agent secret par Thierry Dufour. Organisé par Écoute & Regard, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 7724 54.

Pour la diffusion de vos événements publics se déroulant à Cros, n'hésitez pas à nous le faire savoir : crosactivites@gmail.com

ÉTAT CIVIL

Mariages

— Léa de Lachevrotière et Vincent Marijn se sont mariés le 13 août.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

— Gilbert Vieilledent, décédé le 29 juillet à l'age de 73 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances aux parents et aux familles.

PRATIQUE

Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la commune : *cros-cevennes.fr* et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou AppGallery), vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, alertes...).

ATTENTION

La mairie sera fermée la semaine entre Noël et le Jour de l'An. La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : https://cros-cevennes.fr/

Lou Crousen est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale. Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.